

DÉCISION DU MAIRE N° 2026-017
AUTORISANT LA SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION ENTRE
L'ASSOCIATION « TÊTE DE BLOCK » ET LA VILLE D'ABLON-SUR-SEINE
POUR LE CONCERT DU PROJET MUSICAL « VIEUX KOKO »

Le Maire de la commune d'Ablon-sur-Seine,

VU la délibération du Conseil municipal n°2026-04-02-002 en date du 02 avril 2026, par laquelle le Conseil municipal a délégué une partie de ses attributions au Maire, pour la durée de son mandat, dans les domaines prévus par l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le contrat de cession entre l'association « TÊTE DE BLOCK » et la Ville d'Ablon-sur-Seine pour la représentation du projet musical « VIEUX KOKO » le 2 août 2026.

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de contractualiser l'accord passé entre la Municipalité d'Ablon-sur-Seine et l'association « TÊTE DE BLOCK » agissant au titre de producteur du spectacle de « VIEUX KOKO », représentée par Monsieur Emmanuel GIBOULEAU en sa qualité de président.

DÉCIDE

La signature du présent contrat de cession avec l'association « TÊTE DE BLOCK » – Place Saint-Michel, 48600 GRANDRIEU pour la représentation du projet musical « VIEUX KOKO ».

Les conditions financières sont définies comme suit : **350,00 € TTC.**

La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Monsieur le Maire d'Ablon-sur-Seine est chargé de veiller à l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
- Madame la Trésorière principale d'Orly

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et/ou de sa notification et de sa publication au registre des délibérations de la commune.

Fait à Ablon-sur-Seine, le 27 juillet 2026

Le Maire,
Éric GRILLON



The image shows a blue circular official stamp of the Mairie d'Ablon-sur-Seine. The stamp contains the text 'MAIRIE D'ABLON-SUR-SEINE' around the top and '94480 Val-de-Marne' around the bottom. In the center is a small emblem. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Eric Grillon'.

REÇU EN PREFECTURE